

# Pleudihen

Village



26/02/2021 n°2079

## APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Initialement prévu le 11/02, le Conseil municipal a finalement été reporté au 18/02 en raison des intempéries. L'un des points principaux à l'ordre du jour est l'approbation des comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de la Maison de Santé Laënnec pour l'exercice 2020.

M. Bernard OGER, Conseiller délégué aux Finances, a présenté ces résultats en rappelant le contexte particulier de l'année écoulée avec un budget primitif voté en Juillet 2020 alors qu'il est traditionnellement adopté en Mars.

Sur le budget général, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2.307.579 € et les dépenses à 2.124.854 € soit un excédent de fonctionnement de 182.725 €.

Les recettes réelles de fonctionnement se montent à 2.139.363 € dont 1.188.376 € en produits des impôts et taxes et 701.888 € de dotations et subventions.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 1.711.248 € dont 629.398 € de charges à caractère général, 835.374 € de charges de personnel et 192.190 € d'autres charges de gestion. Les charges financières représentent 54.057 €.

En investissement, les recettes s'élèvent à 1.050.849 € et les dépenses à 817.154 € soit un excédent de 233.695 €.

Les recettes d'investissement sont principalement alimentées par les excédents de fonctionnement capitalisés (500.000 €) et les subventions d'investissement (47.638 €).

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2020 sont l'aménagement de la rue du Val d'Orient (307.872 €), l'acquisition de terrains rue du Val d'Orient et à la Gare (81.000 €), les travaux sur les bâtiments communaux (salle du Verger, immeuble du centre-bourg) (29.273 €), l'achat du tapis de mise à l'eau pour la cale de Mordreuc (23.012 €), les travaux de voirie (19.999 €), la structure de jeux pour l'école communale (12.668 €) et le remplacement d'un camion pour le service technique (10.000 €).

Le compte administratif de la commune a été adopté à l'unanimité et les élus ont donné quitus à la gestion du Maire. Ils ont décidé de conserver 50.000 € de l'excédent en section de fonctionnement et de reverser 366.421 € à la section d'investissement pour les investissements futurs.

Pour le budget annexe de la Maison de Santé Laënnec, M. OGER présente un total de recettes de fonctionnement de 106.680 € et des dépenses pour 112.544 €. Le résultat de fonctionnement est déficitaire pour 5.864 € ce qui est lié à l'exonération partielle des loyers des professionnels de santé pendant le premier confinement et l'installation et la location du bâtiment modulaire pour l'accueil des ostéopathes dans l'attente de la réalisation de l'extension.

En section investissement, les recettes s'élèvent à 115.084 € et les dépenses à 43.792 € (remboursement du capital de l'emprunt). Le résultat est positif pour 30.039 €.

Le résultat global du budget annexe est excédentaire pour 24.175 €. Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité.

M. OGER a également fait un point d'information sur les coûts liés au COVID, à savoir 5.571 € de dépenses supplémentaires (achats de masques, gel hydroalcoolique, vitres en plexiglass, ...) et un manque à gagner en recettes par rapport à 2019 de 52.869 € (locations de salles, de matériel, droits de places de marché, cantine et ramassage scolaire).

(suite du compte rendu du Conseil municipal le 05/03/21)

### CENTRE CULTUREL / BIBLIOTHÈQUE

02.96.88.20.55

Lundi	14h-17h30 (au lieu de 18h)
Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30 14h-17h30
Jeudi	14h-17h30
Vendredi	10h-12h30
Samedi	9h-12h30

**EXPOSITION jusqu'au 13 mars**  
**la Vie à l'EHPAD « La Consolation »**  
Expo peinture par Mme Annick  
**MAZE et M. Jean PENISSON,**  
résidents de l'EHPAD

Entrée libre – masque obligatoire

sur [www.pleudihen.fr](http://www.pleudihen.fr)



Les dates clés de son histoire...

**MARCHÉ tous les MARDIS**  
de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie, fleurs,  
boucherie-charcuterie, galettes, artisanat,  
fromages, produits laitiers fermiers...

### INFOS PRATIQUES

**Sapeurs-pompiers :**

112 ou 18 (fixe)

**Médecin :** 15. **Pharmacie :** 3237

**Sage-femme :** 09.84.45.25.37

**Assistante sociale :** RDV au  
02.96.80.00.80

**Association « Soleil et Sourires » :**  
02.96.83.20.75

**Ambulances de La Rance :**  
02.96.83.38.64

**Conciliateur de justice :** permanence  
le **Mardi, de 9h à 11h30** en mairie de  
Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

**Taxi LEMOINE** 06.08.54.09.22

**Solidarités Nouvelles face au**  
**chômage** reçoit en mairie sur RDV  
chaque 2ème mardi du mois.  
Inscription au 02.96.83.20.20

**TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).**

Dans les villages : **mardi 02/03**

Dans le bourg : **tous les mardis.**



## STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

Le Stade Pleudihennais souhaite créer une section loisir au sein de sa structure en proposant du Foot en marchand, Futnet, Beach Soccer, Golf Foot, Foot 5, ....

Les objectifs de cette section loisir sont :

- Sport santé, bien-être.
- Plaisir, partage, intégration.
- Pas d'aspect compétitif.
- Intergénérationnelle de 13 à 99 ans, mixité hommes – femmes.
- .....

À court terme, le Stade aimerait proposer un rendez-vous hebdomadaire.

En partenariat avec le district de football des Côtes d'Armor, le Stade Pleudihennais propose une **première séance d'initiation gratuite de Foot en marchand le samedi 13 mars de 10h à 12h** sur le City Stade de Pleudihen.

Le Foot en marchand, c'est quoi ? C'est une version lente du football avec des règles aménagées permettant une pratique loisir totalement sécurisée et accessible à toutes et tous.

**Alors tous à vos shorts, baskets et rendez-vous le 13 sur le City !**



## QU'EST-CE QUE LA MISSION LOCALE?

**Vous avez entre 16 et 25 ans inclus** et êtes sorti du système scolaire avec ou sans diplôme ?

**Vous vous êtes déjà dit :**

- ⌚ Je veux **travailler** mais je n'arrive pas à appeler les entreprises, à obtenir un rendez-vous
- ⌚ Je ne sais pas quoi mettre dans mon **CV**, ma **lettre de motivation**
- ⌚ Des choses me passionnent dans la vie mais je ne sais pas si je peux en faire un **métier**
- ⌚ Cette **formation** a l'air géniale mais je n'ai pas les moyens de la payer
- ⌚ J'ai besoin d'un **permis** pour aller travailler, mais il faut que je travaille pour payer mon permis. Comment faire ?
- ⌚ Je voudrais **m'engager** dans une association et aider les autres
- ⌚ Je me pose des questions sur ma **santé** mais je ne sais pas à qui en parler
- ⌚ Il paraît que je peux avoir une aide pour mon **logement**
- ⌚ J'aimerais être **autonome** au plus vite
- ⌚ **Je m'ennuie** et j'aimerais rencontrer d'autres jeunes

La Mission Locale répond à toutes ces questions et bien d'autres encore !



**Votre conseiller vous accueille sur RDV, pour un entretien individuel :**

⌚ A Dinan au 5, Rue Gambetta, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h (sauf mardi matin),

**Mais aussi :**

- ⌚ Des ateliers chaque jeudi matin, sans RDV : apprentissage, intérim, partir à l'étranger...
- ⌚ Un espace d'appui CV, lettre de motivation, démarches numériques... avec accès libre ordinateurs, téléphone, WIFI
- ⌚ Des stages en entreprise, des offres d'emploi, d'apprentissage
- ⌚ Des rencontres avec des employeurs : entretiens, visites d'entreprise, parrainage, forums...
- ⌚ La Garantie Jeunes : un accompagnement renforcé vers l'emploi avec des mises en situation professionnelle et une allocation mensuelle jusqu'à 497 €
- ⌚ Un appui à la recherche d'une mission de Service Civique ou à la création de celle-ci selon vos envies
- ⌚ Des coups de pouce financiers pour votre projet : permis, logement, santé...
- ⌚ Des projets pour rencontrer d'autres jeunes et faire entendre votre voix : webradio RadioActif, vidéos métiers, « PIMP ton CV »

**Contactez-nous !** Au 02.96.85.32.67 ⌚ [www.ml-paysdedinan.fr](http://www.ml-paysdedinan.fr)

⌚ sur nos réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter, Youtube

⌚ [www.soundcloud.com/radioactif-dinan](http://www.soundcloud.com/radioactif-dinan)

## Société de Chasse Pleudihen

En raison de la crise sanitaire, le repas de chasse est annulé. En revanche, **le samedi 6/03 : REPAS CHEVREUIL à emporter.** Terrine/civet/légumes. Prix : 10 €.

Retrait de 10h à 11h30 – salle des fêtes.

*Sur réservation avant le 1<sup>er</sup> mars auprès des chasseurs ou au 06.74.10.18.49.*



## ASSOCIATION

« **Demain ça commence aujourd'hui** »

### PLAN VÉLO COMMUNAUTAIRE

#### Questionnaire sur votre pratique du vélo

Afin de faciliter la pratique du vélo sur le territoire, Dinan Agglomération interroge la population pour recueillir ses impressions, ses besoins et les freins au développement de la pratique. Alors, cycliste convaincu, occasionnel, et même si vous n'avez jamais osé vous lancer, votre avis compte ! L'enquête est disponible en ligne : <http://www.dinan-agglomeration.fr>.

Ses résultats permettront de nourrir le Plan Vélo communautaire qui se fixe pour objectif de mailler de manière cohérente notre vaste territoire en liaisons cyclables et en stationnements dédiés. Cette enquête permettra également d'identifier les services complémentaires à mettre en place (box vélo, services de réparation...). L'enquête ne prend que quelques minutes et est disponible **jusqu'au 14 mars**.



**ARRETE temporaire n°2021-3 portant réglementation de la circulation VC n°3 du 8 février au 12 mars 2021 (fermeture 24h/24h).**

**La circulation sera interdite** à tous les véhicules VL et PL, dans les deux sens, VC n°3, du carrefour du Bas de la Lande au croisement avec la VC n°38. **L'accès aux propriétés et entreprises riveraines est maintenu.** Pendant cette période, une déviation sera mise en place pour tous les véhicules en déplacement de transit et de proximité.



**ARRETE portant réglementation de la circulation pour les passages à niveau 151 et 147**

**Passage à niveau 151** (La Gare) : **fermeture lundi 1<sup>er</sup> mars**, de 8h à 17h.

**Passage à niveau 147** (La Ville Hue/Carma) : **fermeture mardi 2 mars** de 8h à 17h



## REOUVERTURE DE LA LIGNE SNCF DINAN – DOL

*Les trains vont reprendre du service sur la ligne SNCF Dinan – Dol-de-Bretagne à compter du lundi 15 mars 2021.*

**La SNCF nous informe que, dans un premier temps, notre commune ne sera desservie que par un aller-retour quotidien.** Voici les horaires des trains qui desserviront notre commune à compter du 15/03 :

**Dans le sens Dinan – Dol :**

Du Lundi au Vendredi : 7h47 (arrivée à Dol à 08h05)

Samedi, Dimanche et Fêtes : 08h16 (arrivée à Dol : 08h34)

**Dans le sens Dol – Dinan :**

Du Lundi au Vendredi : 17h15 (arrivée à Dinan : 17h26)

Samedi, Dimanche et Fêtes : 17h57 (arrivée à Dinan : 18h20)

### VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

**Un avis, une interrogation ?**

**Pour améliorer ce service, nous vous invitons à nous adresser vos commentaires (en notifiant bien vos coordonnées) par messagerie à [mairie.pleudihen@wanadoo.fr](mailto:mairie.pleudihen@wanadoo.fr)**

SNCF Réseau souhaite rappeler à l'ensemble des usagers de la route et des riverains **les règles de sécurité aux abords des passages à niveau et de la voie ferrée.** En effet, **dès le 8 mars, des trains d'essais circuleront.** Les 26 passages à niveau de la ligne Dol-de-Bretagne - Dinan retrouveront l'ensemble de leurs fonctionnalités.

**FEU ROUGE CLIGNOTANT = ARRÊT ABSOLU**

**Ne risquez pas votre vie aux passages à niveau. Respectez le code la route.**